



Paris, le lundi 18 novembre 2019

PRÉAVIS DE GRÈVE

Lettre RAR

à

Mme Jacqueline GOURAULT Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales Hôtel de Castries 72 rue de Varenne 75007 Paris.

M. Christophe CASTANER Ministre de l'intérieur Place Beauvau 75800 Paris CEDEX 08

M. Gérald DARMANIN Ministre de l'Action et des Comptes publics 139 rue de Bercy 75572 PARIS

M. Olivier DUSSOPT Secrétaire d'Etat en charge de la Fonction Publique 139 rue de Bercy 75572 PARIS

M. Sébastien LECORNU Ministre chargé des Collectivités territoriales Hôtel de Castries 72 rue de Varenne 75007 Paris.

Madame et Messieurs les Ministres, Monsieur le Secrétaire d'État,

La multiplication des mouvements de contestation sociale démontre à l'évidence un rejet important des décisions résultant des orientations prises par le Gouvernement auquel vous appartenez. Le service public local, lui-même pris en étau entre les réformes technocratiques, austéritaires et les baisses programmées des dotations, se dégrade. Les premières victimes de cette situation intolérable sont les usagers les plus fragiles. Cette situation constitue une remise en cause profonde de notre modèle social.

Dans le même temps, le pouvoir d'achat des agent.e.s publics, en particulier territoriaux régresse entraînant une dégradation continue et inquiétante de leurs conditions de travail et d'existence.

Avec une vision purement budgétaire portée par le dogme austéritaire de la baisse des coûts en particulier de fonctionnement, votre gouvernement impose des mesures dont l'objectif est de réduire les déficits publics en supprimant des dizaines de milliers d'emplois, en aggravant les conditions de travail, d'hygiène et de sécurité, en précarisant les emplois. A ce titre, la loi dite de « transformation de la Fonction publique » en constitue un bel exemple et participe de cette logique. En effet elle contient des mesures régressives inacceptables :

- Qui rognent sur périmètre d'intervention des services publics locaux en confiant au secteur privé des missions pourtant parfaitement assurées aujourd'hui par les services publics territoriaux,
- Qui remettent en cause certains acquis sociaux en particulier concernant le temps de travail,
- Qui accentuent la précarité d'emploi,
- Qui remettent en cause le dialogue social,
- Qui préfigurent une fonction publique d'emplois au détriment de la fonction publique de carrière,
- Qui constituent une attaque sans précédent contre le droit de grève dans le versant territorial

Pour finir un projet, qui laisse présager du pire, porté par votre gouvernement, propose de modifier les conditions pour bénéficier du droit à la retraite.

C'est pourquoi le SNUTER-FSU revendique :

Le retrait de la loi de transformation de la Fonction publique, le dégel de la valeur du point d'indice, l'augmentation des salaires sur la base du SMIC à 1 800€ net/mois et l'attribution de 50 points d'indice pour toutes et tous, l'arrêt des suppressions de postes et des fermetures de services publics.

Afin de permettre aux personnels de se mobiliser et de porter leurs revendications, le SNUTER-FSU dépose un préavis de grève de 0 h à 24 h pour la journée du 5 décembre 2019 couvrant l'ensemble des agent.es, titulaires et contractuel.les, relevant de notre champ de syndicalisation.

Je vous prie d'accepter, Madame, Messieurs les Ministres, Monsieur le Secrétaire d'État, mes respectueuses salutations.

Didier Bourgoïn

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Didier Bourgoïn', written in a cursive style with some overlapping strokes.

Co-Secrétaire général
SNUTER-FSU
La FSU-Territoriale